

<https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article241>



ACADÉMIE
DE NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Circonscription
Yvetot

Protection des élèves et éducation à la citoyenneté sur Internet

- Élémentaire - Numérique -



Date de mise en ligne : jeudi 14 décembre 2006

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

Internet

est un espace riche d'information, un outil pédagogique de premier ordre, dont l'usage est développé dans tous les établissements scolaires.

Les enfants forment une

population exposée et ciblée par les prédateurs du Net et ils se comportent parfois eux-mêmes de façon illicite !

L'élève doit avoir conscience de ses

droits mais aussi de ses devoirs, et nous, enseignants, avons des précautions

à prendre, et surtout

UN TRAVAIL D'EDUCATION A MENER

Nous devons être d'autant

plus vigilants que les enfants sont peu critiques à l'égard de cet outil, et qu'ils l'utilisent de plus en plus en dehors des établissements.

L'essor des Technologies de l'Information et de la Communication rend nécessaire la compréhension d'une nouvelle culture ainsi que l'acquisition de règles de comportement.

Quels risques pour les élèves ?	Quels comportements illicites ?
Accès à des contenus illicites ou inappropriés : <ul style="list-style-type: none">- via les sites Internet	Non respect de la propriété intellectuelle : <ul style="list-style-type: none">- en situation d'utilisation ou de création, reproduction de documents, copie de logiciels... sans autorisation des auteurs ou des ayants droit.
Accès à des informations non fiables : <ul style="list-style-type: none">- hoax, certains sites personnels, blog.	

<p>Contact avec des personnes mal intentionnées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par communication d'informations d'identité 	<p>Atteinte aux droits de la personne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - publication de photographies (droit à l'image), communications d'informations privées concernant autrui sans autorisation des intéressés.
<p>Perte de données ou détérioration du système informatique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par virus, piratage... 	

QUELQUES SOLUTIONS

<p>Prévention et le contrôle.</p>	<p>L'éducation.</p>
<p>Avec les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - superviser les activités en ligne. - informer les élèves qu'ils laissent des traces de leur passage sur Internet et que l'on peut facilement connaître les sites qu'ils ont visités. - vérifier régulièrement les liens proposés aux élèves au cours de séquences pédagogiques. 	<p>Quelques conseils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une charte rappelant la législation en vigueur et les droits et devoirs de chacun. - enseigner aux élèves à citer les sources, éviter le plagiat, demander les autorisations pour utiliser certaines données (images par exemple) etc... - sensibiliser les élèves à la protection de leur vie privée : ne jamais donner d'informations personnelles (nom, âge, sexe, adresse...) , adopter des pseudos unisexes, ne jamais répondre à des messages non sollicités... - apprendre aux élèves à valider l'information, identifier les sites visités, adopter une attitude critique. - utiliser des moteurs de recherche appropriés aux besoins des élèves. <p style="text-align: center;"><i>Etre nous-même exemplaires dans l'application de ces principes !</i></p>

<p>Au niveau de l'École :</p> <ul style="list-style-type: none">- filtrage des accès à Internet par proxy* (liste noire*, mots clés...)- gestion des autorisations d'accès à Internet.- remontée d'alerte en cas d'activités interdites.- antivirus académique.	<p>Quelques pistes de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none">- toutes les activités utilisant l'outil informatique permettent d'aborder ces questions.- la validation des items du Brevet Informatique et Internet (B2i).- les travaux de recherche documentaire (exposés, rallyes)- la mise en place de règles d'usage en rapport avec l'âge des élèves (règles de vie)
<p>Tous ces dispositifs ne sont pas totalement efficaces ; de plus les élèves accèdent à Internet en dehors de l'établissement.</p> <p>Pour former le citoyen de demain, il faut donc privilégier la voie de l'éducation et de la responsabilisation des élèves.</p>	

[Lien vers les documents.](#)

- **hoax** (canular) : diffusion de rumeurs, fausses informations...
- **blog** : sorte de journal personnel en forme de site web.
- **proxy** : Ordinateur qui s'intercale entre un réseau privé et l'Internet pour faire office de pare feu ou de cache.